Don
du peuple japonais

Au service
des peuples
et des nations

Projet « Appui à la résilience et au redressement socio-économique des communautés affectées par la pandémie de la COVID-19 »
AWARD 00134338
OUTPUT 00125931

Terme de Référence

'Micro-projet pour Appui à la résilience et au redressement socio-économique des communautés affectées par la pandémie de la COVID-19

1. Contexte du Projet et justification

La pandémie COVID-19 met à rude épreuve la République Centrafricaine (RCA), confrontée à une crise multidimensionnelle et à des conditions économiques et politiques difficiles. La pandémie éclate à un moment sensible et critique où le pays prépare ses élections générales et locales, un an seulement après la signature de l'accord de paix et de réconciliation (APPR) entre le gouvernement et 14 groupes armés. Toutefois, cet accord risque de perdre des éléments clés du développement et de la paix durable.

Le projet soutiendra des moyens de subsistance durables pour la population vulnérable, qui est exposée à l'insécurité alimentaire et professionnelle en raison du conflit durable et de la pandémie COVID-19, afin de prévenir le "piège de la pauvreté", qui peut inévitablement provoquer de nouveaux conflits. La stabilisation sociale n'est atteinte que lorsque les moyens de subsistance sont assurés. Les résultats du projet s'alignent sur ceux du cadre de résultats et de ressources du document de programme national : "Les populations vulnérables, y compris les réfugiés de retour, les personnes déplacées, les anciens combattants, les femmes et les jeunes ont accès à des moyens de subsistance et à un emploi durable". Environ 6 000 personnes vulnérables (1 000 ménages) à Bangui, en particulier dans le district du PK 5, bénéficieront d'activités génératrices de revenus. Le projet a deux principaux résultats attendus : 1. les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables (en particulier les jeunes et les femmes) à la pandémie sont renforcés par la formation professionnelle et la création d'emplois sont soutenus ; 2. les risques de violence, de discrimination et de xénophobie exacerbés par COVID-19 envers les réfugiés, les migrants, les PDI sont réduits pour la cohésion sociale et la stabilisation.

Le projet utilisera une variété d'approches innovantes telles que l'approche 3x6 et le 5S-Kaizen qui est une méthode japonaise pour améliorer l'environnement de travail des bénéficiaires. En outre, les bénéficiaires du projet recevront des kits d'hygiène en réponse aux impacts de COVID-19. La campagne de sensibilisation pour une utilisation efficace des kits d'hygiène sera menée afin d'améliorer leur prise de conscience sur la protection contre les maladies infectieuses. Enfin, un mécanisme fonctionnel de

prévention du risque de violence, en particulier du risque d'extrémisme violent dans la communauté, sera mis en place pour éviter l'espace de propagation de l'extrémisme violent.

A cet effet le bureau du PNUD en RCA lance un appel à proposition à l'endroit ses ONGs partenaires d'exécution ou consortium d'ONG avec un chef de file, à présenter leurs offres en vue de la mise en œuvre d'un projet communautaire axé sur la création d'emplois temporaires, la promotion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) durables en faveur des personnes affectées pas les conflits dans la zone de Lobaye.

2. Présentation des microprojets

Le microprojet a pour objectif d'assurer la mise en œuvre des activités d'alphabétisation et de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres d'associations et groupements pour les activités génératrices de revenus. Ainsi, l'ONG assure la coordination avec toutes les parties prenantes.

Préfecture	Bangui
Site d'intervention	Bangui, 3ème Arrondissement
Composante 1 - Création d'emplois temporaires	1 000 bénéficiaires
Composante 2 – Alphabétisation	Environ 500 bénéficiaires
Composante 3 – Appui aux AGR	700 bénéficiaires
Composante 4 – Prevention du COVID-19	1000 bénéficiaires directs, 50 000 bénéficiaires indirects
Composante 5 Coordination	PNUD, les institutions locales et nationales, partenaires de mise en œuvre et les autres parties prenantes.
Budget maximum	667,000 USD
Délai d'exécution	Maximum 11 mois

3. EFFET

1. Les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables (en particulier les jeunes et les femmes) à la pandémie sont renforcés par la formation professionnelle, et la création d'emplois est soutenue
2. Les risques de violence, de discrimination, et de xénophobie exacerbée par COVID-19 envers les réfugiés, les migrants et les PDI sont réduits pour la cohésion sociale et la stabilisation sont atténués.

<u>Indicateur :</u>

1.1. Nombre de personnes vulnérables qui ont accès à un revenu immédiat pour démarrer leur AGR

1.2. Nombre de personnes vulnérables qui ont commencé leurs activités génératrices de revenus avec leurs propres fonds et gagnent le profit au moins 10 000 FCFA par mois.

2.1. Nombre de personnes (y compris les PVVIH et les populations vulnérables) touchées par les sessions de sensibilisation sur les droits de l'homme, la qualité des soins et COVID-19

Cible :

1.1. 1000 personnes (au moins 500 femmes, 18-35 ans)
1.2. 700 personnes (au moins 350 femmes, 18-35 ans)

2.1. 1000 personnes (au moins 500 femmes, 18-35 ans) et 50 000 personnes en tant que bénéficiaires indirects

4. PRODUITS

I. Personnes vulnérables ont accès à un revenu immédiat pour démarrer leur AGR

Indicateurs :

1. Nombre de personne (bénéficiaires et groupe de référence) profilé par la recherche avec un groupe de référence (non-bénéficiaires avec le profile similaire pour 20% de bénéficiaires) contient les éléments requit par le PNUD (questionnaires économique, familiale, phycologique etc…) avec une analyse précise.
2. Nombre de bénéficiaires qui peuvent avoir l'épargne pour commencer l'activité génératrice de revenu.
3. Pourcentage de bénéficiaires qui ont la connaissance sur les thématiques de la paix et du développement (cohésion sociale, épargne, genre, radicalisation et violence sexuelle etc…)
4. Nombre des infrastructures réhabilités par les bénéficiaires, remis aux autorités et maintenus.

Cibles :

1. 1200 personnes en total (51% femme)
2. 1000 personnes (51% femme)
3. 80% (Recevoir 70% de points lors du post test)
4. 3

II. Les bénéficiaires ont renforcé leur capacité d'alphabétisation fonctionnelle pour mener les activités génératrices de revenus.

Indicateur :
Pourcentage de bénéficiaires qui ont acquis des compétences de l'alphabétisation fonctionnelle (participants passent la note de satisfaction (70/100 points) au post-test)

Cible :
70% (au moins 35% sont des femmes)

III. Les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables (en particulier les jeunes et les femmes) à la pandémie sont renforcés par la formation professionnelle, et la création d'emplois est soutenue

Indicateur :

1. Pourcentage de bénéficiaires ayant des compétences en gestion (participants passent la note de satisfaction (70/100 points) au post-test)
2. Pourcentage de bénéficiaires ayant des compétences 5S-Kaizen (participants passent la note de satisfaction (70/100 points) au post-test)

3. Nombre de micro-entreprises qui ont achevé le plan d'affaires (Business Canvas Modèle) établis en début du projet
4. Nombre de micro-entreprises qui ont soumis le plan comptable au projet au moins 4 mois consécutives

Cible :
1. 70%
2. 70%
3. Au moins 50 micro-entreprises
4. Au moins 50 micro-entreprises

IV. Les risques de violence, de discrimination, et de xénophobie exacerbée par COVID-19 envers les réfugiés, les migrants et les PDI sont réduits pour la cohésion sociale et la stabilisation sont atténués

Indicateur :
1. Nombre de personnes dotées en kits hygiéniques pour la prévention de COVID-19
2. Nombre d'infrastructures doté en sources d'énergie renouvelable doté par le projet qui sont utilisé et maintenu à la fin du projet
3. Pourcentage de membre de comité local de paix et réconciliation ayant des compétences pour la sensibilisation de la prévention du COVID-19 et discrimination.
4. Nombre de personnes dotées les kits

Cible :
1. 1000 personnes (51% femme)
2. Au moins 2
3. 100 %
4. 80%

V. Les parties prenantes du projet sont toutes informées et participent régulièrement aux activités du projet pour collaborer avec le projet

Indicateur :
1. Le taux de satisfaction des parties prenantes (Gouvernement local, partenaires du projet, agences des Uns et la société civile) sur l'implication partage d'information (parties prenantes ont manifesté la satisfaction lors de l'évaluation
2. Le taux d'organisation des réunions de coordination mensuelle tenue dans le 3e Arrondissement de Bangui avec la participation de partie prenantes
3. Le taux d'organisation des réunions de suivi à Bangui avec le PNUD

Cible :
1. 80 %
2. 90 %
3. 90 %

VI. Produits transversaux
La visibilité du Japon et du PNUD sont assurés

Indicateur :
Pourcentage de bénéficiaires sachant que le projet est financé par le Japon et réalisé par le PNUD

Cible : 90%

Les rapports exigés par le PNUD sont soumis en temps et en qualité
Indicateur :
Pourcentage de documents soumis en temps demandés par le PNUD comme ci-dessous

- Plan de tous les types de formations
- Modules et supports de formations
- Rapport flash hebdomadaire (1 page) : tous les lundis
- Rapport trimestriel basé sur le résultat (rapport narratif et financier avec formulaire FACE) :
- Rapport final basé sur le résultat : 1 mois après la fin du contrat
- Rapport mensuel de la mise à jour de plan comptable des associations
- Rapport financier et FACE
- Autres rapports demandés par le PNUD en cas de nécessité

Cible : 90%

5. **Durée :** Un maximum de 11 mois, démarrage en Juillet 2021

6. **Activités à réaliser :**

Résultats attendus	**Activités indicatives à mener**
Composante 1 **Personnes vulnérables ont accès à un revenu immédiat pour démarrer leur AGR**	Activité 1 : Effectuer des analyses de profil des bénéficiaires potentiels Sous-activité 1 : - Mettre en place un comité local inclusif pour l'identification et le suivi des bénéficiaires - Appuyer l'identification et la sélection des bénéficiaires suivant les critères validés (une personne par ménage), en collaboration avec l'administration locale en créant un comité de sélection - Assurer le profilage socio-économique des bénéficiaires en utilisant le plateforme « Kobo Toolbox » et les questionnaires préparées pas le PNUD - Appuyer la validation publique des microprojets et des listes des bénéficiaires retenus Activité 2 : Fournir aux bénéficiaires sélectionnés des travaux HIMO pour la réhabilitation des infrastructures communautaires Sous-activité 2 : - Assurer le processus d'harmonisation et de validation des critères d'identification des projets et des bénéficiaires (travailleurs) en collaboration avec l'administration locale, la communauté et le PNUD - Préparer un plan de travaux HIMO et partager avec les parties prenantes y compris les autorités locales et le PNUD. - Réaliser les travaux en suivant le plan validé - Mettre en place un mécanisme transparent et approprié des présences, de paiement des salaires et de gestion des épargnes - Effectuer le paiement de salaire aux bénéficiaires - Appuyer les bénéficiaires dans l'épargne dans les IMF - Assurer l'encadrement des bénéficiaires/travailleurs durant la phase des travaux sur chantier

	- Mettre en place un comité de gestion des infrastructures réhabilitées et/ou construites - Appuyer la structuration des bénéficiaires en associations et/ou groupements d'intérêt économique - Assurer un service d'information-orientation-conseils sur les opportunités de réintégration et de développement - Effectuer le paiement des épargnes aux bénéficiaires qui ne continueront pas à la phase II 1. Mettre en œuvre un programme de formation hebdomadaire sur les termes suivants • Cohésion sociale et cohabitation pacifique • Genre et prévention de la violence sexuelle et basée sur le genre • Prévention de radicalisme et extrémisme violent • Épargne et système de sécurité/protection sociale 2. Appuyer le processus de formulation et de validation des microprojets d'AGR et le compte d'exploitation choisis par les bénéficiaires • Faciliter et accompagner le paiement des épargnes et des subventions (Le paiement sera effectué par le PNUD) • Assurer l'accompagnement technique, organisationnel et le suivi des bénéficiaires dans la mise en œuvre des microprojets d'AGR • Etudier au cas par cas les demandes individuelles des bénéficiaires en donnant la priorité à la formation professionnelle ou aux corps des métiers • Appuyer la mise en place des réseaux des organisations de producteurs et/ou de promoteurs des AGR
<u>Composante 2</u> **Les bénéficiaires ont renforcé leur capacité d'alphabétisation fonctionnelle pour mener les activités génératrices revenues.**	Activité 2-1 Réalisation d'une analyse des conditions de réussite d'un programme d'alphabétisation Sous-activités • Identification de la nature des besoins quantitatifs et qualitatifs en alphabétisation des bénéficiaires ciblés • Identification des contraintes liées aux conditions d'apprentissage des bénéficiaires notamment de la femme. • Analyse et évaluation au préalable des dispositifs d'alphabétisation en matière de fonctionnement et de son adéquation avec les besoins des bénéficiaires • Détermination des lieux de formation en fonction de nécessité tenant compte de la proximité et l'espace. **Activité 2-2 Préparation d'un module définitif en tenant compte de l'approche 5S-Kaizen et l'attitude Positive, un pré-test et un post-test pour évaluer la capacité des bénéficiaires et les résultats des formations** Sous-activités • Élaboration de contenu d'un module définitif, un pré-test et un post-test • Organisation d'une séance de validation d'un module et de tests avec le PNUD et le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS)

	Activité 2-3 Réalisation de la formation en alphabétisation fonctionnelle Sous-activités • Accomplissement d'un pré-test et organisation d'une séance de partage des résultats avec le PNUD et MEPS • Réalisation de la formation selon le module validé • Organisation d'une séance de partage d'informations mi-parcours en invitant le PNUD, les autorités locales et deux membres de comité de pilotage après trois mois de démarrage. • Réalisation d'un post-test et organisation de la séance de partage du résultat avec le PNUD et MEPS • Organisation de la cérémonie de clôture en invitant le PNUD, les autorités locales et deux membres de comité de pilotage.
Composante 3 **Les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables (en particulier les jeunes et les femmes) à la pandémie sont renforcés par la formation professionnelle, et la création d'emplois est soutenue**	Activité 3-1 : Tenir des sessions de formation Sous-activité 3-1 : - Mettre en œuvre un programme de formation hebdomadaire sur les termes suivants : 1. Cohésion sociale et cohabitation pacifique 2. Genre et prévention de la violence sexuelle et basée sur le genre 3. Prévention de radicalisme et extrémisme violent 4. Prévention de la COVID-19 4. Épargne et système de sécurité/protection sociale (Micro-crédit, AVEC etc…) - Conduire les séances de formation en cours des projets - Activité 3-2 : Appuyer les activités génératrices de revenus Sous-activité 3-2 : • Appuyer le processus de légalisation des associations/groupements constitués et sensibiliser les membres à la mobilisation de leurs contributions par l'épargne • Fournir les services d'appui-conseils et d'orientation aux bénéficiaires dans le choix des idées de projet et/ou options d'activités économiquement viables • Appuyer le processus de formulation et de validation des microprojets d'AGR et le compte d'exploitation choisis par les bénéficiaires • Faciliter et accompagner le paiement des épargnes et des subventions (Le paiement sera effectué par le PNUD) • Assurer l'accompagnement technique, organisationnel et le suivi des bénéficiaires dans la mise en œuvre des microprojets d'AGR • Étudier au cas par cas les demandes individuelles des bénéficiaires en donnant la priorité à la formation professionnelle ou aux corps des métiers • Appuyer la mise en place des réseaux des organisations de producteurs et/ou de promoteurs des AGR • Réalisation d'une formation sur la gestion d'organisation en général • Réalisation d'une formation sur la gestion d'organisation focalisée sur le plan comptable (comptabilité simplifiée) • Réalisation d'une formation sur la gestion d'organisation focalisée sur l'approche 5S Kaizen • Supervision du plan comptable et le plan d'affaire (Business Canvas Modèle) régulièrement et transmission des conseils aux bénéficiaires • Mise en œuvre des autres activités innovantes pour achever les cibles.
Composante 4	1. Fournir aux bénéficiaires cibles des kits d'hygiène et les former à l'utilisation des kits en se protégeant eux-mêmes et leurs familles du COVID-19

Les risques de violence, de discrimination, et de xénophobie exacerbée par COVID-19 envers les réfugiés, les migrants et les PDI sont réduits pour la cohésion sociale et la stabilisation sont atténués	2. Fournir aux bénéficiaires cibles des sources d'énergie renouvelables et les former à entretenir les sources afin qu'ils puissent les utiliser de manière durable 3. Appuyer le Comité local de Paix et de Réconciliation à organiser des activités de sensibilisation dans leurs communautés et à diffuser des messages pour empêcher la propagation du COVID-19
<u>Composante 5</u> **Les parties prenantes du projet sont toutes informées et participent régulièrement aux activités du projet pour collaborer avec le projet**	1. Initier et faciliter des réunions de coordination mensuelles pour les parties prenantes concernées (gouvernements locaux, partenaires de projet, agences des Nations Unies et société civile) pour échanger des informations et des bonnes pratiques pour prévenir l'infection Covid-19 2. Organiser régulièrement des réunions de suivi avec le PNUD à Bangui pour faire le point sur l'avancement du projet

7. Gestion/suivi et Evaluation/Reporting

Le partenaire est responsable de la réalisation des activités du projet dont il sera en charge et en assure la coordination, en concertation avec les autres volets du projet. A cet effet :

- Le partenaire veillera à désigner parmi les membres de son personnel un chef de projet en charge de la mise en œuvre et des relations techniques avec le PNUD ;
- Le partenaire doit prévoir les capacités nécessaires pour le suivi du projet sur le terrain afin de respecter les échéances du rapport ;
- Le partenaire participera aux réunions de coordination sur le projet avec les autres parties prenantes et présentera un rapport mensuel succinct reprenant l'état d'avancement vers les résultats.

8. Préparation et présentation de la proposition

- Les propositions doivent être formulées selon le canevas joint en annexe et disponible au bureau du PNUD en RCA ;
- En plus d'une proposition technique, des plans de formation selon le canevas joint en annexe doivent être soumis
- La proposition doit inclure le plan de travaux d'infrastructure avec tous les couts en utilisant de l'approche 3x6 et le calendrier
- La proposition financière n'inclura pas les coûts d'achat de véhicules, ordinateurs, meubles de l'entité partenaire. Celle-ci doit posséder les équipements nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- Par le fait même de partenaires, les partenaires reconnaissent avoir pris connaissance du contexte dans lequel seront exécutées les activités et n'ignorent rien des difficultés, contraintes dues à la situation géographique, aux conditions climatiques et/ou aux problèmes de transport et d'accessibilité. Il ne pourra en aucun cas évoquer l'ignorance pour justifier une éventuelle réclamation relative au montant ou au délai d'exécution des activités. Ainsi, les partenaires sont encouragés à s'informer et à effectuer,

à leurs frais, une visite de terrain afin d'obtenir, par eux-mêmes, tous les renseignements nécessaires à la préparation réfléchie du projet ;

- La structure de gestion, y compris le chef de projet, l'assistant, les finances, la passation des marchés, etc. doit être soumise sous forme d'annexe.
- L'évaluation des propositions de projets sera faite selon les règles et procédures du PNUD. Elle prendra compte de la capacité de l'entité partenaire à pouvoir mettre en œuvre les activités proposées.

9. Profil des ONG et structures requérantes

Seules sont autorisées à conclure un contrat « Responsible Party Agreement », les ONGs présélectionnées sur la base des critères suivants :

a) Critères administratifs

- Justifier d'une existence légale sous forme d'association sans but lucratif de droit Centrafricain ;
- Disposer de la personnalité juridique en Centrafrique attestée par des documents officiels de fonctionnement et d'une reconnaissance au niveau provincial ;

b) Critères techniques

- Disposer d'une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine d'encadrement d'activités de réintégration socioéconomique dans un contexte post-conflit, encadrement des projets de création d'emplois temporaires, structuration et accompagnement d'AGR et alphabétisation ;
- Justifier d'une exécution satisfaisante des contrats antérieurs conclus avec les organisations de coopération bilatérales ou multilatérales (produire une fiche informative) au cours des 3 dernières années et ce, à travers des prestations dont le degré de satisfaction est attesté par les commanditaires ;
- Disposer d'une expérience de la réalisation des travaux de la construction ou réhabilitation des infrastructures ;
- Disposer d'un bureau et un personnel d'encadrement ayant les qualifications conformes à la mission (joindre les CV), résidant en permanence dans la zone et ayant une connaissance parfaite de la géographie et des problématiques-clés du milieu ;
- Disposer des experts connaissances pratiques sur les thématiques suivants (joindre les CV),
    - Ingénieurs de travails publics
    - Alphabétisation
    - 5S-Kaizen
    - Business Canvas Modèle
    - Approche 3x6

      Ces experts doivent être recruté pour travailler uniquement pour ce projet.
- Montrer la capacité technique pour les formations et le plan de formation approprié.

10. Dispositions pratiques

a) Composition du dossier à déposer

- **Le dossier sera transmis physiquement en copie dure dans une grande enveloppe mentionnant les références de TDRs, sans indication du nom de l'ONG sur l'enveloppe extérieure. Cette grande enveloppe inclut deux autres enveloppes sur lesquelles apparaissent la référence de partenaires, le nom de l'ONG et le type de document (documents administratifs ou documents techniques et financiers).**
- L'enveloppe de documents administratifs doit inclure :
    i) Statuts notariés ;
    ii) Documents attestant de la personnalité juridique ;

iii) Le certificat d'enregistrement auprès de l'autorité compétente ;
iv) Le dernier bilan certifié et le dernier rapport d'audit.

- **<u>L'enveloppe des documents techniques doit inclure :</u>**
  - **i) La lettre de transmission du dossier, adressée à Madame la Représentante Résidente du PNUD en République Centrafricaine ;**
  - **ii) Le document de projet (la proposition technique et financière en utilisant le canevas), suivant le canevas standard du PNUD avec les annexes suivantes :**
    Le plan de travaux public
    Le plan de formations (utilisez le canevas)
    Les CV des staffs du projet et des experts prévus

Les enveloppes sellées devront également porter la mention

Projet « Appui à la résilience et au redressement socio-économique des communautés affectées par la pandémie de la COVID-19 »

b) <u>Mode de transmission du dossier</u>

Le dossier doit être déposé en copie dure auprès de la réception du Bureau pays du PNUD à l'adresse suivante : United Nations Development Programme, Avenue de l'indépendance, B.P. 872 Bangui - Centrafrique à côté de l'Hôtel Ledger, moyennant accusé de réception, au plus tard le **24 Mai 2021 à 16H00**.

c) <u>Renseignements complémentaires</u>

Asako Sakurai (Ms.), Tel 75 08 68 53, asako.sakurai@undp.org

Alban Gaetan Igor Babessagna (Mr.), Tel 75 30 68 71, alban.babessagna@undp.org